



Inscription à l'Association Sportive

L'Association Sportive (l'AS) est ouverte à tous les élèves du collège.

AVEC UN SEUL PAIEMENT DE 25€, les élèves peuvent pratiquer **TOUTES LES ACTIVITES**, ou celle de leur choix parmi (cochez la, ou les activités, pour lesquelles vous vous inscrivez)

-  Aviron Le Mercredi 14h00 - 16h30 pour les élèves de la section et les élèves ayant déjà pratiqué
Le Mercredi 16h00 - 17h00 pour les élèves débutants

Attention : l'inscription des 6^{èmes} n'est possible que si l'élève passe avec succès le test du Savoir Nager (autour du 20 sept)

-  Natation Le Mardi de 17h30 à 18h30
Réservé aux élèves non nageurs

 Handball Le Lundi 12h00 - 13h00 pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}
Le Jeudi ou vendredi 13h00 - 14h00 pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}.

-  Badminton Le Vendredi de 12h00 à 13h00 pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}

Pour adhérer, il faut :

- L'Autorisation Parentale,
- 25€ (Esp ou chèque à l'ordre de l'association sportive du collège d'Aigues Mortes).

Autorisation Parentale

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur légal)

Adresse :

Email :

Tel :

Autorise l'élève :

Né(e) le :

.....Classe :

A faire partie de l'Association Sportive du Collège I. Joliot Curie.

J'accepte que les responsables de l'AS autorisent, en mon nom, une intervention médicale en cas de besoin.

J'autorise la diffusion des images prises lors des compétitions sur le site du collège ou sur les panneaux d'affichages.

Fait à, Le

Signature :